

mesurait par le rendement de cette unité. On perdait aussi par suite de la diminution de la valeur de cette unité. Dès qu'une terre est abandonnée, elle redevient inculte. Si je ne me trompe, on fit quelques efforts, l'an dernier, pour louer certaines de ces fermes. Les terres les meilleures après celles qu'on a vendues précédemment ont été prises ou réservées pour la mise à exécution du plan de colonisation impérial; en outre, il reste à peu près la moitié des fermes confisquées, qui sont sans doute les plus pauvres et sur lesquelles le Canada subira une perte ultérieure. Si le Canada peut subir des pertes de la façon que j'ai dit, c'est-à-dire en accordant un rabais aux colons anglais, il peut sûrement faire une nouvelle évaluation des fermes et avoir un peu d'égard pour les hommes qui y sont établis depuis sept ou huit ans, qui y ont travaillé de leur mieux, ont versé au début 10 p. 100 du prix d'achat, ont défriché, mis la terre en culture, y ont fait des clôtures, ont construit des édifices et ont surmonté de grandes difficultés. Le nouveau colon, établi en vertu du plan de colonisation impérial, qui ne connaît pas les conditions de vie de notre pays, fera sûrement subir des pertes au Gouvernement. Certes, le Canada peut faire ce qui s'impose à l'égard des hommes qui ont été traités injustement au moment de l'achat de leur terre.

Je comprends que, dans certains cas, il se peut qu'il n'y ait pas de perte et qu'il ne soit pas nécessaire de faire une nouvelle évaluation; mais je désire appeler l'attention de la Chambre sur certains cas d'injustice criante. Deux de ces cas ont trait à des fermes situées près de Teulon. Dans le premier cas, que je connais et dont la commission d'établissement des soldats a le dossier, l'homme en question ne se rendit jamais sur sa ferme. Il était commis dans l'un des bureaux où se faisait la vente des terres à la commission d'établissement des soldats. Dans l'autre cas, le colon fit seulement semblant de s'établir sur sa ferme. On lui reprit cette ferme. Dans plusieurs cas on déterminait un prix qui représentait deux, trois et quatre fois la valeur marchande réelle de la ferme à cette époque. Un autre colon militaire de la région de Petersfield est venu me raconter comment a agi la commission d'établissement des soldats; il me parla d'hommes chassés de leur ferme et me demanda d'aller visiter les colons militaires établis entre Teulon et Winnipeg-Beach. Je me rendis à une réunion de ces colons qui me révélèrent certaines choses. Ils avaient acheté des fermes, dans cette région, à un prix de \$15 à \$31 l'acre. J'ai vendu, l'an dernier, une demi-section de terre semblable et

je fus très content d'en obtenir \$5.50 l'acre. Je connais des fermes de cette région, qui ressemblent aux autres et qui se sont vendues à \$3.50 l'acre. Les colons militaires durent verser un prix énorme. Il est trop tard pour critiquer ces transactions; mais il n'y a pas de doute que, si on les décida à s'établir sur ces terres, ce ne soit à cause de l'incompétence, pour ne pas dire plus, de ceux qui établirent la valeur de ces fermes. Ces terres étaient couvertes de broussailles et mouilleuses, nécessitant par conséquent beaucoup de travail avant qu'on pût leur faire rien produire. On y a maintenant des chemins gravelés bordés de ruisseaux pour égoutter les terres, mais quand les soldats s'installèrent là, ces terres étaient évaluées à un chiffre auquel elles ne pouvaient atteindre avant longtemps. Les soldats ont eu à défricher en réalité tout ce territoire pied par pied. Cela leur a pris au moins deux ans pour s'y débrouiller un peu. Les prêts pour améliorations les plus élevés qui leur furent consentis étaient de \$1,000 chacun, et ils ne suffirent pas du tout à permettre à ces colons de se mettre à l'œuvre. J'ai vu quelques-unes de ces terres et j'ai visité, en particulier, un endroit dont je me propose de parler. L'étendue la plus petite sur laquelle un colon entreprend de serper les broussailles est de cent acres environ, et ce serpage lui coûter cinq dollars par acre, bien qu'il l'exécute de ses propres mains. Il en coûtait alors de douze à quatorze dollars par acre pour opérer le premier labour, quoiqu'aujourd'hui le coût n'en soit que de sept dollars par acre. Pas un des colons dont je parle n'a fait pour moins de \$2,000 à \$3,000 d'améliorations sur sa terre.

Au moment où ils allaient commencer à cultiver, en 1923, ils eurent à souffrir des ravages de la rouille, à la suite des inondations du printemps, et en 1924 la récolte de toute cette région fut touchée par la gelée. Le blé était en fleur à ce moment, comme le déclarait M. Freer, surintendant et expert qu'on fit venir du collège d'agriculture du Manitoba. Il arriva que ces colons se trouvèrent absolument dénués à l'automne de 1924. Ils demandèrent à la commission de l'établissement des soldats de leur venir en aide en leur procurant des semences pour le printemps de 1925, mais ils apprirent que la loi ne pourvoyait pas à de nouvelles avances sous forme de semences. Certains d'entre eux durent abandonner leur ferme pour aller travailler ailleurs, car il ne leur restait que quelques têtes de bétail et ils ne pouvaient faire aucune culture cette année-là. D'autres persistèrent à rester parce qu'ils eurent l'avantage d'avoir de l'argent de quelques particuliers. Le soldat-colon ne jouit pas d'un gros crédit, car tout ce qu'il a est hypo-